



Direction des Services Techniques
De l'Aménagement et du Patrimoine
☎ 02 99 71 05 27
✉ servicestechiques@mairie-redon.fr

AUTORISATION D'ENLEVEMENT DE TAGS ET DE GRAFFITIS

**L'intervention pour l'effacement de graffitis ne peut être
demandée que si les façades taguées à nettoyer
sont visibles des voies publiques.**

**Seuls les graffitis placés à moins de 3 mètres par rapport
au sol peuvent donner lieu à intervention.**

La Ville se réserve le droit de ne pas faire procéder à l'effacement des graffitis si l'intervention se révèle d'une technicité trop grande ou si le support (mur ou autre) bénéficie d'une garantie décennale.

Pour les bâtiments publics, la prestation est payante et conditionnée par l'acceptation d'un devis.

Je soussigné(e), Mme M.

Demeurant :

Tél : Port :

Propriétaire de l'immeuble situé à Redon à l'adresse suivante :

.....

ou

Représentant du syndicat de copropriété de l'immeuble sis à Redon, à l'adresse suivante :

.....

Dûment autorisé, par délibération de l'Assemblée générale en date du :

Donne pouvoir à la Ville de Redon pour procéder, par ses propres services, pour mon (le) compte et sous ma (la) responsabilité (de la copropriété), à l'enlèvement des tags et graffiti apposés sur ma propriété, visibles du domaine public.

Je souhaite que cette situation soit :

- permanente, ce qui permettra à la ville d'intervenir sans renouvellement de la présente dès réception d'un courrier de ma part lui signalant de nouveaux tags.
 occasionnelle.

La surface à traiter (arrondie au m² supérieur) est de : m²

Le type et la nature du support de la surface à traiter est :

- Mur Porte Portail Volets/Rideaux Clôtures Autres
 Peinture Crépi, Enduit Pierre, Briques Métal, PVC ou Bois Autres

Précisez si le graffiti ou l'inscription est injurieux envers une personne ou si les propos sont de caractères diffamatoires ou autres...

OUI NON

Précisez :

Date des derniers travaux de ravalement :

Dès l'apparition de nouveaux tags, nous vous conseillons de déposer plainte auprès de la Gendarmerie, et ce préalablement aux travaux.

Le dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie a été enregistré le :

Cette intervention est réalisée gratuitement. Il est entendu que celle-ci ne comprend que les opérations strictement nécessaires à l'effacement des tags et graffiti et ne saurait constituer une opération de ravalement. D'autre part en raison du nombre de demandes en cours, la Ville ne peut fixer la date de l'intervention.

Je m'engage expressément à renoncer à tout recours contre la Ville de Redon concernant la réalisation des travaux et ce, pour quelle que cause que ce soit.

En complétant et retournant ce formulaire, je déclare accepter ledit règlement ainsi que donner mon consentement au traitement de mes données dans le cadre de ma demande d'effacement des tags.

Date : _____

Signature

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour réaliser l'effacement des tags demandés. En complétant et retournant ce formulaire, vous donnez votre consentement au traitement de vos données. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006).

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou rgpd@mairie-redon.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou dpg@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

Merci de renvoyer ce formulaire par courrier adressé à :

Monsieur le Maire
Direction des Services Techniques
De l'Aménagement et du Patrimoine
C.S. 80254
35601 Redon Cedex

Ou

Par mail : servicestechniques@mairie-redon.fr

SERVICE PROPLETE

DATE D'INTERVENTION	PRODUITS UTILISES	QUANTITE	TEMPS PASSE	NOM ET SIGNATURE DE L'AGENT